

https://abonnes.hospimedia.fr Votre compte : Didier CARLES

HOSPIMEDIA

#### **Formation**

# Des formations courtes à la prise en charge des âgés sont expérimentées en Occitanie

Publié le 27/11/20 - 18h04

Les acteurs du grand âge jouent la carte de la formation en Occitanie. Le Synerpa, Pôle emploi, la Croix-Rouge et le Greta forment en trois mois des accompagnants en gérontologie. L'Ehpad-école de Grenade lance sa formation d'assistant en 22 jours.

La région Occitanie semble devenir le terrain d'expérimentation privilégié de formations courtes visant la prise en charge des personnes âgées en Ehpad. En 2019, le Synerpa, en partenariat avec Pôle emploi, la Croix-Rouge et le groupement d'établissements Greta, a ainsi lancé les premières sessions de formation d'accompagnant en gérontologie. L'objectif des protagonistes, souligné dans leur dossier de presse, vise à former un personnel compétent pour les Ehpad et services à domicile après 434 heures de formations ou 3 mois de cours théoriques et de stages pratiques (en demande de certification au répertoire national des certifications professionnelles pour 2021).

# Nouvelle formation en janvier

À son tour en janvier prochain, l'Ehpad Saint-Jacques de Grenade (Haute-Garonne) ouvrira avec l'appui de l'ARS Occitanie une nouvelle formation d'assistant aux soins et à l'hébergement en Ehpad à Grenade-sur-Garonne. L'établissement, organisme de formation habilité depuis 2016, a conçu son propre programme d'enseignement de 22 jours (en cours de certification Qualiopi). Didier Carles, directeur de l'établissement, explique à *Hospimedia* que les deux initiatives qui concernent la professionnalisation des effectifs des établissements pour personne âgées n'ont toutefois pas les mêmes buts tout en s'adressant au même public, soit des personnes souhaitant travailler au contact des personnes âgées. Leurs intitulés et la durée de leur formation les distinguent. L'une prépare au métier d'accompagnant et l'autre d'assistant. Pour Didier Carles, "il s'agit de deux voies professionnelles distinctes qui ne sont donc pas en concurrence".

## Des métiers différents

La formation d'accompagnant en gérontologie n'exige pas de niveau de qualification mais une expérience de base. Elle est ouverte à tous les publics sous réserve toutefois de justifier d'un minimum d'emploi de 2 semaines en établissement et service médico-social. Mais, surtout, elle se présente dans tous ses supports de communication comme "une première marche vers le diplôme d'aide-soignant ou un autre métier du médico-social", soit une possibilité d'évolution dans la filière. C'est donc "un diplôme intermédiaire, ce que n'est pas la formation d'assistant aux soins et à l'hébergement en Ehpad". Dans ses enseignements, la formation d'assistant aborde par exemple les notions de base nécessaires à l'accompagnement des personnes âgées. "Les assistants n'ont pas vocation à devenir des aides-soignants. Néanmoins, nous avons mis en place cette formation car nous avons estimé que de nombreuses personnes, demandeurs d'emplois ou en reconversion avec le projet de travailler auprès des personnes âgées, ont besoin d'acquérir un certain nombre de connaissances concernant la réglementation, les règles d'hygiène, les principes de bientraitance, la transmission des informations...", explique Didier Carles.

Autre différence entre les deux métiers : "Les accompagnants en gérontologie viennent remplacer des personnels faisant fonction d'aides-soignants, déjà tacitement reconnus par certaines ARS qui, faute de personnel diplômé disponible pour occuper les postes budgétés, acceptent l'affectation des charges afférentes au sein de la section tarifaire soins des Ehpad",

signalent aussi Synerpa, Pôle emploi, la Croix-Rouge et le Greta. Une façon finalement d'inscrire officiellement les accompagnants dans les équipes de soins.

Les formations d'assistants proposées à l'école-Ehpad devraient (sauf contretemps sanitaire) accueillir en 2021 six groupes d'une dizaine de personnes qui chacune signera un contrat de six mois avec un Ehpad de la région Occitanie. Pendant leur formation théorique à l'école, les futurs assistants seront rémunérés par l'ARS. Dans les Ehpad accueillant ces assistants en formation, des tuteurs formés à l'école de Grenade accompagneront leur parcours. Didier Carles ajoute que, dans un premier temps, la formation a été conçue pour des assistants intervenant en Ehpad. Une réflexion pourrait être menée pour l'adapter aux acteurs du domicile.

### **Lydie Watremetz**

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.